

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 05 SEPTEMBRE 2023
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 36

Nb. de représentés : 13

Nb. d'absents : 4

L'an deux mille vingt-trois, le cinq septembre à 17h39, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Michel FONTAINE, Maire.

AFFAIRE N° 28/1241 :

Pierrefonds - Convention de mise à disposition par la Commune de Saint-Pierre au Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Réunion de l'emprise cadastrée section CO n°994 partie pour l'installation d'un poste de transformation de distribution publique HTA/BT type PSSB

ETAIENT PRESENTS :

MM. FONTAINE Michel, DIJOUX Stéphan, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, VALY Nazir, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, BALZANET Jonhy, GUIEN Marie Claire, PALIOD Marie Claude, PERIANAYAGOM Albert, BRINDON Marie Line, MALET Viviane, PAPY Anne Marie, VAYABOURY Jean Patrick, CADET André, RAYMOND Edmée, VON-PINE Bernard, TAYLLAMIN Patricia, AGATHE Chantal, JETTER Régine, NARIA Olivier, ACAPANDIE Freddy, ARAYE Hélène, RIVIERE Christelle, RAVAT Adame, BEDIER Corine, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie, BASSE Pascal.

REPRESENTE (S) :

MM. TEVANE Jean François (par Monsieur Mohammad OMARJEE), FERDE Thérèse (par Monsieur MINATCHY Mariot), FATIMA Sofa (par Madame TAYLLAMIN Patricia), POTIN Philippe (par Monsieur TAN Willy), BRET Jean Paul (par Monsieur DAMOUR Kichena), NASSIBOU Guilaine (par Madame GUIEN Marie Claire), KHELIF David (par Madame PAPY Anne Marie), HOARAU Berthe Denise (par Madame SIGISMEAU Béatrice), LORION David (par Monsieur DIJOUX Stéphan), MALIDI Mariaty (par Madame JETTER Régine), BALAYA GOURAYA Armand (par Monsieur ANDA Jean Gaël), SAUTRON François (par Madame HOARAU Brigitte), BOYER Marie Pascaline (par Monsieur RAVAT Adame).

ABSENTS :

MM. AHO NIENNE Sandrine, DAFFON Amédée Albert, MOREL Didier, BELLON Stéphen.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Christelle RIVIERE pour remplir les fonctions de secrétaire. Le Conseil Municipal a délibéré à l'unanimité que la séance se tienne à huis clos par nécessité d'ordre public.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 11 septembre 2023 et la convocation du Conseil Municipal faite le 30 août 2023.



Le Maire

Accusé de réception en Préfecture
N° 2023-209740104-20230905-23-1241-DE
Date de télétransmission : 01/09/2023
Date de réception en Préfecture : 11/09/2023

Michel FONTAINE

Affaire n°28/1241 : Pierrefonds - Convention de mise à disposition par la Commune de Saint-Pierre au Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Réunion de l'emprise cadastrée section CO n°994 partie pour l'installation d'un poste de transformation de distribution publique HTA/BT type PSSB.

Foncier - Direction de l'Aménagement et de la Prospective Urbaine

Le Maire informe l'Assemblée que le Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Réunion (SIDELEC) (maître d'ouvrage de distribution d'électricité) sollicite la Commune de Saint-Pierre pour la passation d'une convention de mise à disposition d'un foncier pour l'installation d'un poste de transformation de distribution publique HTA/BT Type PSSB destiné au renforcement du réseau existant.

A noter que SIDELEC est compétent depuis le 01/01/2012 pour la maîtrise d'ouvrage des travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité en zone rurale. A ce titre, la Commune a signé avec le SIDELEC le 22/12/2011 une convention cadre n°63/2011 « définissant les modalités de l'exercice de la maîtrise d'ouvrage des travaux relatifs au service public de l'électricité sur la Commune de Saint-Pierre ».

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

• **DE CONSENTIR** une convention de mise à disposition au profit du Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Réunion – adresse du siège social au 10 rue Transversal Bel Air 97441 Sainte Suzanne représenté par son président, Monsieur Maurice GIRONCEL dont les principaux termes sont les suivants :

- Désignation du bien

Référence Cadastre	Superficie	Adresse
Section CO n°994 partie	16.10 m ² environ	Chemin Cachalot Pierrefonds (97410)

- **Durée** : pendant toute la période de l'exploitation des ouvrages par SIDELEC

- **Destination** : installation d'un poste de transformation de distribution publique HTA/BT type PSSB destiné au renforcement du réseau existant ainsi qu'à l'exploitation du réseau de distribution.

Les autres clauses sont relatées dans la convention de mise à disposition ci-annexée.

• **DE FIXER** la redevance : Zéro Euro – pas de valorisation financière pendant la durée de la concession.

• **DE L'AUTORISER à SIGNER** toutes les pièces et actes liés à cette affaire et notamment la convention de mise à disposition ci-annexée.



P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE


Michel FONTAINE

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20230905-28-1241-DE
Date de télétransmission : 11/09/2023
Date de réception préfecture : 11/09/2023